

Compte-rendu du Comité technique Académique du 14 janvier 2013

La déclaration préalable de notre fédération démarre par trois points d'actualité nationale : loi d'orientation et de programmation / rythmes scolaires / fonction publique.

Elle comporte ensuite notre analyse de la dotation de l'académie en emploi : reconnaissance d'un vrai changement par rapport au même CT de l'année dernière.

Puis, notre position par rapport aux choix du recteur sur le premier degré : cohérence de cette répartition mais problématique particulière de la Gironde. Sur le second degré, approbation des choix opérés mais des propositions que nous avons formulées et qui n'ont pas été retenues : seuil en collège, calcul de dotation en seconde, financement des options STMG et des moyens dédiés au TICE.

Enfin, il nous est apparu important de terminer par le sujet de l'égalité des droits concernant le mariage pour tous et la lutte contre les discriminations concernant l'orientation sexuelle (notre communiqué de décembre). Cette analyse permet aussi d'éclairer nos votes en abstention sur les répartitions proposées.

Le Recteur a souhaité répondre en débutant par la partie sur les discriminations. Il a indiqué que comme recteur c'est effectivement un refus absolu des discriminations qui est d'ailleurs porté par le projet académique 2015, c'est un engagement fort du recteur. Il a précisé que choisir son orientation sexuelle, c'est le choix le plus strict de chacun. Il a indiqué qu'il ferait prochainement un rappel aux équipes et aux établissements sur la circulaire de 2003 dans l'attente des nouveaux textes sur l'éducation à la sexualité. Il a enfin indiqué que comme citoyen on pouvait avoir sa propre opinion sur le mariage mais qu'en tant qu'éducateur il était de notre devoir de veiller sur la non-discrimination. Il nous a remerciés d'avoir porté cette question devant ce comité.

Il a ensuite précisé que concernant les nouveaux dispositifs dans les écoles comme dans les collèges, il y aurait un bilan de produit devant le CTA après une année. Il est normal que sur ces politiques lorsque l'on s'engage on doit pouvoir rendre des comptes.

Il a indiqué avoir noté que nous avons mesuré le changement important sur la politique en dotation de postes et l'effort capital sur la formation des enseignants qui représente la moitié des postes.

Sur le premier degré, il a indiqué qu'il n'a pas voulu que l'année de la refondation donne lieu dans les départements à des suppressions de postes. C'est ainsi que deux départements ont été préservés (24 et 64). Concernant l'accueil des moins de trois ans, cela est compris dans la démographie.

Sur le dispositif plus de maîtres que de classes, il y travaille avec les DASEN. Il souhaite que cela soit significatif afin de pouvoir en tirer un premier bilan dès la première année. Il a donc demandé aux DASEN un volume autour d'une cinquantaine d'écoles pour l'académie.

Sur les collèges, il a bien noté la demande de l'UNSA concernant les seuils. Il a rappelé que cela a été difficile pour lui lorsqu'il a fallu augmenter les seuils de 5ème. Pour cette année, il a fait d'autres choix : celui de ne pas « saupoudrer » mais de se concentrer sur certains établissements. Sur les seuils, cela pourra être réexaminé par la suite.

Il a dégagé 50 ETP qui vont bénéficier à l'ensemble des départements en donnant aux DASEN les critères de choix suivants :

Critère 1 retard à l'entrée en 6ème croisé avec le critère 2 les CSP du collège. Les DASEN travaillent donc sur ces bases. Ensuite un troisième critère qui est de valoriser le projet de telle ou telle équipe (il indique qu'il croit beaucoup à l'engagement des équipes et à la qualité des projets pédagogiques).

Sur la carte des FP, il reconnaît qu'il n'a pas été compris surtout sur les MC. Cependant, il reposera ce débat sur les MC avec l'articulation de la politique académique de débouché des lycées pro vers les BTS. On ne peut pas conduire deux politiques de front. Les MC (formation sur un an) on doit poser la question de leur reconnaissance et de leur place en formation initiale: cela peut être aussi envisagé en formation continue.

A un moment pour ouvrir une formation, cela veut dire qu'il faut aussi fermer à côté. Notre académie connaît une pression sur les collèges alors que l'encadrement en LP est plutôt confortable (2,13 de H/E contre une moyenne nationale à 2,21). Prendre conscience que cela consomme des moyens.

- Point 1 :

En document complémentaire, nous avons eu le taux de scolarisation des moins de trois ans par département.

- Sur le 33, le recteur a bien en mémoire les rencontres avec les OS et les délégations intersyndicales. Il fait remarquer que l'on est passé d'un P/E de 4,98 prévu à la R2012 avant dotation complémentaire de 38 ETP à 5,02 pour la R2013 avec une nouvelle dotation de 111 postes. (Soit 149 postes injectés).

- L'UNSA a indiqué sa satisfaction de voir que l'indicateur P/E partagé par tous était de nouveau utilisé par le rectorat après "l'épisode" de l'année dernière. Nous avons demandé à avoir le document de ventilation des postes retirés pour calcul du P/E faisant remarquer un différentiel de 11 ETP entre le bilan de juin et celui d'aujourd'hui.

La SG a reconnu cette différence l'expliquant par des postes en IME, elle a précisé qu'elle avait réclamé au MEN ce document en attente de validation afin de pouvoir nous le communiquer. Nous avons aussi demandé quelle stratégie académique en termes de moyens était posée sur la liaison école/collège (cf. loi). Le recteur s'est contenté de renvoyer aux expériences en cours (cf. débat sur la refondation).

Vote : 9Abs (dont l'UNSA Éducation) - 1Pour

- **Point 2 :**

UNSA : Nous sommes intervenus sur la méthode utilisée pour la ventilation dans les départements de la "marge" Dasen. La réponse de la SGA a été d'indiquer que le module de calcul travaille avec trois paramètres : effectifs/règlementaire/carte formations et options. Le calcul de la marge permet de lisser le passage de la "bulle" bac pro, et quelquefois aussi de répondre à des situations particulières de personnels.

UNSA : Nous sommes revenus à la charge sur les demi-division en lycée et le non-financement des classes européennes. La SG a indiqué que les textes ne prévoient rien sur ces classes et que si ce choix de financement était fait, il fallait donc remettre à plat l'ensemble de la politique de calcul académique. Le Recteur a répondu sur les secondes en reconnaissant la différence d'appréciation sur ce sujet. Il a indiqué qu'il n'avait pas souhaité revenir là-dessus mais qu'avec les marges d'ajustements, les Dasen pouvaient regarder au cas par cas ces problématiques de demi-division.

Vote : 9Abs (dont l'UNSA Éducation) - 1Contre

- **Point 3 :**

L'UNSA a demandé et obtenu le bilan de consommation des emplois (voir la PJ). Nous sommes intervenus sur la consommation de la FC en forte baisse sur le programme 140 et la difficulté pour certains PE de voir rembourser les frais de stage avec l'application GAIA.

- Questions diverses :

Notre fédération avait fait remonter une question sur les emplois d'avenir

Le recteur a indiqué que l'académie avait 78 possibilités dans le 2nd degré en Math/Lettres/Anglais/Allemand. Pas dans le 1er degré car notre académie est jugée assez attractive pour le CAPE.

Un travail a été conduit avec les universités et une commission de choix des dossiers installée. 18 étudiants ont été retenus dans un premier temps et affectés au plus près de leur lieu de formation universitaire. Les EPLE ont été averti le 21/12. Il faut attendre pour réunir les CA (installation des contrats) la publication au BO du texte.

Une nouvelle commission sera réunie le 29 janvier. Le recteur a précisé qu'il s'agit de donner à ces jeunes tous les outils pour réussir le concours.

ESPé d'Aquitaine : Sera en fonction à la rentrée 2013. Un GT présidé par le recteur a réuni les 5 présidents d'universités en Aquitaine, le directeur de l'IUFM, le directeur de la pédagogie, le doyen des IA-IPR, un Dasen (40) et la SG. Ce GT est chargé d'élaborer un dossier d'accréditation pour début mai avec une première étape fin février. Ce dossier est adressé aux deux ministres (MEN et MESR) en fonction du cahier des charges. Le chef de projet est à double tête : M. Girard actuel directeur IUFM choisi par les universités et M. Borger directeur de la pédagogie choisi par le recteur. Ce doublon s'explique par la volonté du recteur de montrer que l'ESPE s'occupe de la FI mais aussi de la FC. Une réunion est prévue tous les quinze jours le vendredi après-midi. Le recteur précise qu'il veillera à ce que tous les échelons soient informés de l'avancée des travaux (les OS entre autre).

LP Toulouse Lautrec : Notre fédération avait demandé au recteur de revoir sa position sur la non ouverture du bac pro marchandisage. Le recteur a bien étudié cette proposition mais ne peut donner suite. On ne peut pas tout faire cette année. Il n'y a pas de mépris pour l'analyse de l'équipe pédagogique qui porte un projet pertinent. Cela se fera en 2014.

Pour l'UNSA Éducation,

Patricia ESCAPIL / Maryvonne CHAPUT / Jean-Jacques LAISNE

Christian BASSET / Jean Luc DUFAU / Yannick LAVESQUE